

CARTABLES**32€₀₃**Le sac à dos
PRIX PAYÉ EN CAISSE**9€₆₁****PRIX BONS D'ACHAT DÉDUITS****Sac à dos Padded Eastpak**

Dim : 30 x 18 x 40 cm, en polyester. 1 grand compartiment. 1 poche avant zippée. Bretelles épaisses moussées. Volume 24 L. Existe en différents coloris.

Du vendredi 26 juin
au lundi 20 juillet 2026

70%

Club

REMBOURSÉS EN BONS D'ACHAT
DE 10€ ET 12,42€. VOIR CONDITIONS EN MENTIONS LÉGALES

**59€₉₀**

Le sac à dos

Sac à dos Pinnacle Eastpak

Dim : 32 x 25,5 x 42 cm, en polyester. 2 compartiments. 1 poche frontale disposant d'un organisateur intérieur. Résistant à l'eau. Volume 38L. Existe en différents coloris.

**44€₉₀**

Le sac à dos

Sac à dos Wyoming Eastpak

Dim : 30 x 18 x 40 cm, en polyester. 1 compartiment principal. 1 poche avant zippée. Bretelles épaisses moussées. Dos matelassé. Fond et poignée renforcés en cuir. Volume 24L. Existe en différents coloris.

**9€₄₉**

La trousse

**Trousse Benchmark Eastpak**

Dim : 20 x 7 x 6 cm, en nylon. 1 compartiment. Existe en différents coloris.

*Offre uniquement sur présentation de la Carte Carrefour, jusqu'à épuisement des stocks, limitée à 3 sacs Eastpak par foyer pendant la durée de l'offre, du 26 juin au 20 juillet 2026 ; liste des magasins participants sur Carrefour.fr. Les bon(s) d'achat vous seront remis par l'assistant(e) de caisse. Ils sont utilisables en une seule fois. Le premier bon d'achat de 10€ sera valable dès le lendemain de l'achat du sac à dos Padded Eastpak et jusqu'au 02 août 2026. Le deuxième bon d'achat de 12,42€ sera valable du 03 au 23 août 2026. Aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin en dehors de ces dates. Les bons d'achat sont valables pour tout achat supérieur ou égal à leur valeur, hors Carburant et Services (Drive, Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Location de Véhicule, Carrefour Occasion). Ils ne peuvent être cédés à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel. Si vous demandez le remboursement de ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis »), vous ayant permis d'acquiescer les bons d'achats, ces bons d'achat devront être restitués, ou leur montant accordé pour ce ou ces produit(s) sera déduit du montant à rembourser.

RETROUVEZ LES MENTIONS LÉGALES EN FIN DE CATALOGUE